

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Geneviève GAILLARD, Députée, se réjouit de la disparition du CPE mais regrette le temps perdu. Elle accueille favorablement les mesures annoncées en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, cependant la parlementaire reste prudente et retient toute appréciation prématurée du dispositif en attente de sa présentation. Aussi, appelle t-elle à la vigilance.

Alors que le retrait du CPE attendu par les jeunes soutenus par tous les Français est une victoire incontestable, Geneviève GAILLARD rappelle que le CNE, Contrat Nouvelle Embauche, toujours en cours, présente les mêmes effets délétères de précarisation du travail.

A l'issue de cette longue épreuve de force de plus de deux mois, la députée des Deux-Sèvres, souligne l'affaiblissement remarquable des deux têtes de l'exécutif et souhaite qu'il soit tiré les conclusions d'un pouvoir en crise.

Niort, le 10 avril 2006